



COLLECTIF DES MORTS DE LA RUE -HAUTE-GARONNE

PRENDRE SOIN DE LA VIE, ACCOMPAGNER LA MORT

Rapport d'activité 2018

Goutte de vies

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général
55 rue du Taur – 31 000 Toulouse
Tél : 07.61.74.03.06

gouttedevies@gmail.com

<https://gouttedevies.le-pic.org>

APE : 9499Z

SIRET : 52506338400016

Ce rapport d'activité présente les actions de Goutte de Vies sur l'année 2018 ainsi que les perspectives de travail pour 2019.

Les rapports d'activité de Goutte de vies, depuis 2009 (sauf pour 2016 où il n'a pas été rédigé), sont téléchargeables sur le site de l'association, où sont accessibles l'ensemble des documents et des écrits de notre collectif depuis sa création.

Notre association ne vit que des adhésions et des dons, elle ne perçoit aucune subvention publique et ne repose que sur l'engagement bénévole de ses membres et sympathisants. Que tous ceux qui contribuent à donner de leur temps et de leur énergie pour réfléchir avec nous, nous soutenir, accompagner nos actions ou contribuer à leur développement en soient ici chaleureusement remerciés.

Nous remercions également tout particulièrement :

- Mr Daniel Rougé, adjoint au maire en charge des politiques de solidarité et de l'action sociale
- Mme Delmond, maire de quartier de Compans et des Amidonniers en charge des cimetières
- Mme Aude Brunel, cadre de santé des chambres mortuaires du Centre Hospitalier Universitaire pour sa collaboration sans faille à nos côtés depuis 11 ans
- Mme Karine Bonnin, directrice de la régie municipale des Pompes Funèbres de Toulouse Métropole et Mme Déjean sa collaboratrice pour leur aide précieuse et toujours fidèle dans l'organisation des obsèques
- L'association Groupe Amitié Fraternité (GAF), l'association Arpade et l'association La Maison Goudouli pour leur soutien réitéré
- Le Collectif Inter-Associations Toulouse
- L'hôpital Joseph Ducuing pour la mise à disposition de la salle des guérilléros pour l'assemblée générale
- M. Hamza Medkouri, directeur de l'association « Samba Résille » pour son aide sur l'élaboration du rapport financier

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Les membres du Conseil d'Administration



Table des matières

Introduction.....	4
I - Prendre soin de la (fin de) vie des personnes de la rue	5
II - Accompagner les professionnels confrontés au vieillissement et à la fin de vie des personnes de la rue.....	9
III – Soutenir et accompagner les proches à l’annonce du décès	11
IV - Organiser les funérailles en lien avec les proches et assurer la célébration de cérémonies religieuses ou laïques	13
V - Entretien des tombes de pleine terre des morts accompagnés et enterrés au cimetière suburbain de Toulouse.....	15
VI - Collecter et traiter des données permettant de dénombrer et caractériser les morts de la rue signalés à Goutte de Vies	16
VII - Alerter et sensibiliser sur les problématiques des personnes de la rue et de leur mort prématurée au regard du reste de la population.....	21
Rapport financier.....	22



Introduction

L'association a vu le jour à Toulouse en juillet 2008 à partir de plusieurs constats :

- Les décès des personnes ayant fait l'expérience de la rue sont nombreux, soudains et n'étaient pas, jusque-là, recensés ;
- Les obsèques étaient difficiles à organiser, la recherche des familles complexe et leur accompagnement quasiment inexistant ;
- Les professionnels et bénévoles étaient parfois les seuls à être présents à la cérémonie et encore quand ils arrivaient à être informés.
- Les personnes étaient souvent enterrées seules avec des délais d'inhumation très longs.

L'association a d'abord pris le temps de comprendre l'organisation des procédures d'inhumation, du rôle des différents acteurs pour repérer les manques, les dysfonctionnements et pouvoir proposer des solutions tout en trouvant peu à peu sa légitimité en tant qu'outil et acteur.

Depuis 2009, les réflexions et actions se sont développées et structurées suivant un fil conducteur allant de l'accompagnement de la fin de vie au travail de mémoire, dans les déclinaisons suivantes :

- Prendre soin de la (fin de) vie des personnes de la rue (ou anciennement de la rue) ;
- Accompagner les professionnels confrontés au vieillissement et à la fin de vie des personnes de la rue ;
- Entrer en contact avec les proches et les accompagner de manière à ce qu'ils puissent s'investir au mieux s'ils le souhaitent dans l'organisation des funérailles et/ou être présents à celles-ci ;
- Organiser, en lien avec les proches, les funérailles et assurer la célébration de cérémonies religieuses ou laïques ;
- Entretenir les tombes de pleine terre des morts accompagnés et enterrés au cimetière suburbain de Toulouse ;
- Collecter et traiter des données permettant de dénombrer et caractériser les morts de la rue signalés à Goutte de vie ;
- Alerter et sensibiliser sur la problématique des personnes de la rue et de leur mort prématurée au regard du reste de la population.

Le présent rapport d'activité est structuré selon ces sept dimensions de l'action de Goutte de vies.

I - Prendre soin de la (fin de) vie des personnes de la rue

Dès 2010, le collectif s'est penché sur la recherche d'une solution d'hébergement pour des personnes en grande précarité (de la rue ou anciennement de la rue) vieillissantes et dont la santé est particulièrement dégradée.

Après des années d'engagement et de recherche de soutien, deux projets sont en cours de formalisation et de réalisation.

Le projet EHPAD Claire Joie et l'unité Jacky Grondin

Un premier projet, intitulé initialement « plate-forme gérontologique Jacky Grondin », a été initié il y a près de 10 ans mais en 2014, il a été mis en suspens faute de réussir à trouver les moyens pour le concrétiser. En 2017, il s'avère que la réécriture du projet régional de santé (PRS) pour la région Occitanie, compte tenu de la prévalence de la précarité dans cette nouvelle grande région, s'est préoccupé du vieillissement des personnes à la rue. Parallèlement dans ce même PRS, s'agissant de la question des soins palliatifs, nous avons défendu, combien en matière d'équité d'accès aux soins palliatifs, il était attendu que les personnes à la rue puissent y accéder.

Concrètement, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a demandé à Goutte de Vies la rédaction d'une note d'intention.

En fin d'année 2017, une réunion entre l'ARS, les services du département, le domaine La Cadène, établissement privé à but non lucratif qui gère un ensemble de services de la filière gériatrique et le collectif Goutte de vies, a acté un engagement sur la réalisation de ce projet. La Cadène doit transférer son EHPAD actuel dans un nouveau bâtiment situé au 45 rue Vénasque, à Toulouse. L'établissement aura une capacité de 68 lits dont 24 constitueront l'unité Jacky Grondin. Celle-ci accueillera des hommes et des femmes vieillissantes ayant fait l'expérience de la rue.

L'année 2018 a été marquée par la concrétisation du projet : des réunions avec l'ARS, le Conseil Départemental, la direction de la Cadène, le SIAO et le collectif ont eu lieu régulièrement. Elles ont permis :

- De travailler sur le budget prévisionnel ;
- de travailler sur le projet social (présence de deux travailleurs sociaux sur l'unité, tolérance des consommations d'alcool, réduction des risques ...) ;
- de travailler le projet architectural ;
- de rédiger la convention de partenariat Cadène, CCAS, Goutte de Vies ;
- de mettre en place le comité de pilotage (ARS, CD, Cadène, CCAS et Goutte de Vies) ainsi que de mener une réflexion sur les futures commissions d'admission où siègeront le SIAO et Goutte de Vies

L'année 2019 devrait voir la concrétisation de ces différents points, le dépôt du permis de construire. Le calendrier prévoit le démarrage des travaux début 2020 pour une ouverture 3^{ème} trimestre 2021.

Le projet avec La Cité Jardins

Dans le cadre d'un projet de construction d'un centre de formation d'apprentis et d'une structure de logement sociaux sur un terrain situé sur le site de l'hôpital Purpan face aux anciennes arènes romaines, le bailleur social "La Cité Jardins" envisage de réserver une partie de ce terrain pour une structure à vocation sociale d'environ 50 studios ainsi que des espaces collectifs. Le choix de centrer la mission de cette structure en devenir sur les personnes en situation de grande précarité a été souhaité dès l'origine de ce projet.

Le bailleur "La Cité Jardins" s'est tourné en 2018 vers l'association Groupe Amitié Fraternité (GAF) avec lequel il entretient un partenariat ancien. Mais Le GAF n'a pas souhaité s'engager dans la gestion d'un projet de cette taille et a alors proposé au collectif Goutte de Vies de mener une réflexion collective avec les différents acteurs du réseau toulousain concernés par la problématique de la grande précarité. Un groupe de travail s'est rapidement constitué et s'est étoffé au gré des réunions. Celui-ci a alors décidé de mettre volontairement de côté la question de la gestion et celle du financement afin de réfléchir en termes de besoins en prenant en compte l'offre déjà existante (Places rues, Halte de Nuit, La Maison Goudouli, dispositif tremplin ...). Il s'agit de proposer un projet cohérent inséré dans un réseau et avec une logique de parcours. Ce projet ne saurait ainsi se substituer en aucune manière à une structure existante mais a pour vocation de venir enrichir l'offre actuelle.

Les délais, très courts pour l'élaboration du pré-projet, n'ont permis l'organisation que de 4 réunions de travail de la mi-juillet jusqu'à fin août 2018, réunissant : le collectif Goutte de Vies, le Service Intégré d'action et d'Orientation (SIAO) du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Toulouse et plus particulièrement l'Equipe Mobile Sociale et de Santé (EMSS), la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), le Collectif Inter Associations Toulouse (CIAT), le Groupe Amitié Fraternité (GAF), l'Association des Cité du Secours Catholique (ACSC) gestionnaire de la Halte de Nuit : Un Toit sur la Rue, l'association "La Maison Goudouli", Soliha gestionnaire du dispositif Tremplin, la Croix-Rouge Française en tant que gestionnaire du Centre d'Hébergement d'Urgence Sociale (CHUS) Junod où se trouvent les places rues et enfin, le SSIAD 31500 de l'association "Solidarité Familiales". Plus récemment l'association Arpade et sa Boutique Solidarité a rejoint le groupe de pilotage.

Le projet de structure d'accueil La Cité Jardins est donc le fruit d'une démarche collective d'acteurs institutionnels et associatifs qui veulent partager un état des lieux des besoins, des expérimentations, réussites ou échecs de ces dernières années. Ces différents acteurs souhaitent aujourd'hui s'engager dans l'élaboration, la création et le suivi de ce projet innovant, destiné aux personnes en situation de très grande précarité.

Ce projet à deux facettes a été présenté à la Métropole toulousaine au mois de septembre 2018 et à la mairie de Toulouse au mois de décembre. D'autres rencontres sont à prévoir en 2019 : avec Mr Petton chargé de mission sur le logement d'abord début mai 2019 puis avec la DDCS prévue en juin 2019. Par la suite nous le présenterons aux acteurs du réseaux afin de déterminer un ou plusieurs porteurs.

La Cité Jardin et le groupe de travail ont travaillé un projet à deux facettes porté par un seul gestionnaire avec des équipes et des moyens mutualisés. Partant du constat que les grands précaires sont les personnes pour lesquelles les logiques de parcours et de Logement d'Abord sont le plus difficile, du fait de leur problématiques mais également de leur inadéquation avec l'offre de structures existantes, le groupe de travail a réfléchi à un projet qui permettrait à ce public marginalisé de pouvoir se stabiliser hors de la rue et, pour ceux qui le souhaitent, accéder à du logement. L'idée est de proposer plusieurs portes d'entrée et des fonctionnements différents, pour permettre aux personnes d'aller à leur rythme. Les studios seraient ainsi répartis

en deux dispositifs rassemblés sur un même lieu géographique mais avec des accès différents, afin de répondre au mieux aux différents besoins des personnes précaires :

- **Une structure de type logement** : une maison relais de 25 studios qui accueillerait des personnes sortant de la rue et qui sont dans une démarche de rétablissement.
- **Une structure de type hébergement** : 25 studios d'urgence avec une partie en stabilisation¹ et une autre partie sans durée d'hébergement prédéfinie (à l'identique de la gestion des places rues) pour des personnes, isolées ou en couple, grands précaires, pour qui la sortie de la rue doit se faire à leur rythme.

La dimension architecturale du projet pourrait être réfléchi à l'aune de cette idée dans la mesure de l'adhésion au pré-projet de la part du bailleur "La Cité Jardins" et des contraintes qui s'imposeront à lui.

Dans le cadre de la structure de type logement, le projet serait centré sur les personnes accueillies : la philosophie du projet serait « d'espérer sans rien attendre », c'est-à-dire d'offrir les conditions aux personnes de se stabiliser sans leur imposer cette stabilisation, afin que la sortie de la rue se fasse au moment où ils en auront envie et de la façon dont ils en auront envie. Le projet de vie des deux structures trouve une base commune, et se décline différemment sur la maison relais et le centre d'hébergement. Ce projet de vie s'affinera lors de son écriture avec le groupe de travail actuel composé d'un ensemble de partenaires de Goutte de vies. Il s'appuie sur la participation des personnes afin de les mettre au cœur du projet et de les remettre en situation d'acteurs, en prenant appui sur les dimensions suivantes :

- *La réappropriation d'un chez soi*

La structure devra intégrer et accepter les allers retours à la rue et les ruptures d'hébergement comme faisant partie intégrante du processus de stabilisation. Ainsi, sur les places de stabilisation, les personnes accueillies pourront faire des allers-retours à la rue sans perdre leur hébergement. L'équipe pluridisciplinaire aura pour mission de soutenir et accompagner le réapprentissage du chez-soi qui passe par le prendre soin de soi, de son espace, de l'autre.

- *Les repas*

Ces derniers devront être au cœur du projet; le groupe de travail propose un repas collectif à midi (afin de favoriser plus de présence sur la structure), un petit déjeuner servi également collectivement et le repas du soir pris dans le studio de manière individuelle. La présence d'un jardin permettrait de développer une activité de potager, qui viserait autant l'estime de soi, la remobilisation, la remise en activité ...

- *Le prendre soin de l'espace*

L'équipe pluridisciplinaire travaillera la question du prendre soin de son espace : le ménage des studios pourrait être fait par les résidants avec l'appui de l'équipe. Les espaces collectifs devront être nettoyés quotidiennement par des professionnels de manière à offrir aux personnes accueillies un lieu accueillant et propre qui donne envie d'être respecté et entretenu.

- *La participation des personnes au fonctionnement des structures et à la vie collective*

¹ Le principe de continuité de l'hébergement a été réaffirmé par la loi 2009-323 du 25 mars 2009 qui l'a inscrite dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) : Article L345-2-3 "Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation".

Il est envisagé de mettre en place, dans chacune des structures, un lieu d'expression et/ou de concertation avec les hébergés (le « Conseil de Maison »), tel que prévu dans la loi du 2 janvier 2002-2. Cette instance doit tenir une place centrale et favoriser la participation et l'implication des personnes accueillies dans le fonctionnement de la structure. Elle sera mobilisée dans un premier temps pour associer les résidents dans l'élaboration du règlement de fonctionnement (pour chaque structure) afin que celui-ci puisse répondre à leurs besoins et attentes, et qu'il tienne compte des spécificités du public accueilli (mode de vie, consommations...). En effet, comme cela a été souligné, il est indispensable de proposer un mode de fonctionnement souple et un règlement intérieur peu contraignant qui soit adapté au public, avec un haut seuil de tolérance. Les associer à cette démarche est donc essentiel, et permettra ainsi de favoriser le vivre ensemble et le partage d'un espace de vie commun. Les objectifs et le fonctionnement même de ces « conseils de maison » seront également à travailler avec les personnes accueillies (ex : fonctionnement de l'établissement, gestion du collectif, construction de projets, espace d'échanges ...).

Au-delà de cette instance, la participation de chacun sera recherchée (investissement dans le collectif, participation aux animations) mais jamais imposée aux résidents. Il s'agira avant tout de partir de leurs envies et compétences en vue de les remobiliser, de développer leurs compétences, de favoriser le lien social et l'ouverture/l'aller vers l'extérieur, dans une démarche de stabilisation et/ou de rétablissement.

- *Les addictions*

Les consommations de produits seront autorisées tout en étant cadrées et accompagnées. L'objectif premier est la réduction des risques liés aux consommations et non l'abstinence. Le groupe de travail réfléchit à autoriser la consommation d'alcool dans certains espaces et l'interdire dans d'autres comme cela a été expérimenté avec succès sur la Maison Goudouli. Ces espaces-temps qu'ils soient privés ou collectifs, quotidiens ou ponctuels (temps de repas, temps festifs) ... pourront être définies ultérieurement. Le groupe de travail souhaite en effet que ces règles soient établies et co-construites en concertation avec les personnes accueillies.

- *Participation financière*

Sur la partie hébergement : les résidents accueillis sur les places de continuité (stabilisation) devront s'acquitter d'une participation financière mensuelle de 15% de leurs ressources légales. Les personnes accueillies sans ressources pourraient s'acquitter d'une participation symbolique d'un euro par jour.

Sur la partie Maison Relais : les résidents s'acquitteront de leur loyer.

II - Accompagner les professionnels confrontés au vieillissement et à la fin de vie des personnes de la rue

La genèse et l'intitulé de ce groupe, tient à la rencontre il y a environ 10 ans, de professionnels de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Joseph Ducuing et de professionnels œuvrant aux côtés des personnes à la rue (Equipe Mobile Sociale et de Santé et Halte Santé). Du constat des difficultés partagées par ces professionnels dans leur travail d'accompagnement que ce soit des personnes en fin de vie que des personnes à la rue, a émergé le projet de développer des actions de formation et d'enseignement, ainsi que des interventions de support et d'écoute auprès de professionnels confrontés à une situation de « crise ».

En 2018 (et sur la première partie de l'année 2019), nos actions se sont organisées autour de quatre axes :

1) La mission de support aux acteurs du réseau grande précarité.

En 2018 trois demandes ont été satisfaites.

Le fait nouveau en 2019 : des demandes de support ont été élargies aux personnes hébergées au CHRS Antipoul où une soirée a été réalisée pour les personnes hébergées. Une deuxième demande a été formulée par la halte de nuit, mais elle n'a pas abouti à ce jour.

2) La journée formation.

Programmé fin 2018, elle a été annulée faute d'inscriptions suffisantes. Il s'est avéré que des demandes tardives sont arrivées.

Elle a donc été reprogrammée en 2019, le 23 mai, avec 18 inscriptions fermes. Comme les trois précédents modules, elle a été animée bénévolement par Nicolas Velut, Pierre Cabanes, Serge Lacan et Thierry Marmet. Elle se déroule dans les locaux de l'hôpital Joseph Ducuing mis gracieusement à notre disposition.

3) Les autres projets de formation.

Nous avons été sollicités par le SSIAD Solidarité Familiale qui intervient au CHRS Antipoul et au CHUS Junod avec le souhait d'améliorer leurs compétences pour faire face aux soins requis par les populations précaires. Un atelier a été animé auprès de soignants du SSIAD dont il ressort des besoins de formation pour faire face leurs connaissances incomplètes du dispositif de prise en charge des grands précaires, des caractéristiques de la morbidité de ces populations et des difficultés rencontrées tant sur la question de l'observance que sur les comportements parfois déroutants de ces personnes.

Il s'avère que l'aboutissement prochain du projet d'EHPAD a également fait émerger des besoins de formation. Cela a conduit à une première maquette construite en lien avec le service de formation de l'ASEI « Format différence ». Cette maquette a été diffusée au collectif, au SSIAD et à la Cadène.

Concomitamment, et pour prendre en compte les critères qualitatifs pour être éligible au développement professionnel continu (à terme les intervenants devront avoir une expérience de l'enseignement, de la pédagogie attestée si possible par une formation de formateurs), la responsable de Format différence, Lolita Pérès a proposé gracieusement de réserver quatre places dans la prochaine formation de formateurs pour les acteurs du réseau. Cette formation est programmée deuxième semestre 2019.

4) la participation à la journée mondiale des soins palliatifs en octobre 2018.

Le collectif a été associé à cette manifestation qui, depuis quatre ans, est organisée par l'Association pour le Développement des Soins Palliatifs de Toulouse et les Petits frères des pauvres. Elle se déroule square Charles-de-Gaulle en centre ville. Pendant la journée, des stands sont tenus par l'ensemble des partenaires : nous avons été présents dans le stand et animés un atelier visant à présenter Goutte de vies mais, notre visibilité était limitée par l'absence de documents nous identifiant plus formellement. Le travail engagé au sein de l'association en termes de supports de communication pourrait contribuer à améliorer cette visibilité.

La journée s'est terminée par un concert de la chorale KOKELIKO.

Une journée similaire aura lieu le 16 octobre 2019 avec pour fil rouge la thématique du prendre soin. Le collectif y sera représenté. Un atelier sera animé sur le thème « prendre soin des grands précaires à la rue ».



III – Soutenir et accompagner les proches à l’annonce du décès

Cet axe est au fondement de la création et de l’action de Goutte de Vies.

Les objectifs opérationnels en sont les suivants:

- sensibiliser les partenaires professionnels ou bénévoles pour qu'ils acquièrent le réflexe de prévenir le collectif lorsqu'ils apprennent le décès d'une personne ayant l'expérience de la rue. Ce travail passe par des rencontres partenariales, des conventionnements ...
- suivre les procédures en veillant à diminuer le temps d'attente entre le décès et les funérailles et à garantir que les droits des personnes (défunts et proches) soient respectés,
- prendre contact avec la famille et les proches, les accompagner, les soutenir autour du décès en cherchant à chaque fois une réponse juste et adaptée à chaque situation.

La mise en place de procédures d’alerte au sein des hôpitaux, des cliniques, de la régie municipale des pompes funèbres, de la police nationale et de la police administrative était nécessaire. Les associations du réseau, les différents services, les équipes des accueils d’urgence mais aussi les amis de la rue ... peuvent également contribuer à ce que cette information du décès nous parvienne. La vigilance de tous dans ce domaine est nécessaire. D’expérience, nous savons qu’une information rapide est source de gain de temps et précieuse pour la suite des événements. Elle permet également un recueil de données plus fiables, plus proche de la réalité.

Aujourd’hui, Goutte de Vies est connue et reconnue par les principaux acteurs concernés (chambres mortuaires du CHU de Toulouse, Régie des pompes funèbres de Toulouse Métropole, police nationale, police administrative ...). Des conventions ont été signées entre Goutte de Vies, la Mairie de Toulouse et le Centre Communal d’Action Sociale afin d’améliorer l’accompagnement des proches et l’organisation des funérailles, dans le respect de la dignité, des personnes ayant fait l’expérience de la rue dépourvues de ressources suffisantes mais aussi des personnes isolées sur la commune de Toulouse.

Avec le partenariat mis en place, notre rôle est d'assurer le mieux possible la mise en lien entre les différents intervenants concernés et les familles.

Goutte de Vies ne se substitue jamais aux autorités compétentes, en particulier pour l’annonce des décès aux familles. Ce sont ces autorités qui s’en chargent et qui proposent dans un second temps aux familles que Goutte de Vies les contacte pour les accompagner jusqu’aux funérailles si elles le souhaitent. Dans quasiment toutes les situations, les familles acceptent.

La recherche des familles pose des questionnements sur le fond et la forme et vient interroger l’éthique, le rôle et les limites de ce projet. La question de la légitimité même de la recherche alors que le défunt n’a souvent laissé aucune directive et que les fractures avec la famille sont parfois très anciennes a été à plusieurs reprises mise en débat au sein du collectif. Mais la recherche des familles se fait à travers des procédures légales qui existent de fait. Il n’est en effet pas du ressort de l’association ni de chercher à la place des acteurs habilités pour cela ni de faire des annonces publiques des décès.

C’est dans ce cadre-là que notre action s’inscrit et que notre association propose, en lien avec les référents sociaux, aux familles et aux proches :

- une présence, une écoute, un soutien par téléphone et/ou sur place ;
- des informations concernant les aspects administratifs, légaux, sur les procédures ;

- la mise en lien s'il y a lieu avec les témoins : professionnels, bénévoles, amis ...
- l'accueil sur la ville, une aide pour trouver un hébergement ;
- des accompagnements physiques auprès des témoins et sur les lieux de vie de la personne ou encore auprès des institutions (centre funéraire, police, cimetière ...). Goutte de Vies peut ainsi agir en médiateur ;
- la transmission des effets personnels ;
- un accompagnement dans la construction de la cérémonie en lien avec les pompes funèbres et le réseau laïque ou religieux, une présence lors des inhumations ou des crémations, la rédaction de faire-part ...

En 2018, après presque 10 ans de fonctionnement, le bilan de notre action est globalement positif. Le collectif est bien repéré et utilisé à bon escient par le réseau des acteurs concernés. Le plus souvent, nous sommes informés très rapidement d'un décès. Nous constatons cependant que les délais restent parfois encore très longs entre le décès et les funérailles (cf. chapitre VI).

Deux raisons principales à cela :

- Les démarches auprès des familles peuvent prendre du temps. Des trajectoires de vie faites souvent de ruptures anciennes compliquent celle-ci : liens distendus, lieux de vie à l'étranger, configurations familiales complexes voire conflictuelles avec le parent ou/et entre les proches, ressources financières limitées, refus de prendre en charge les frais de funérailles....
- Les procédures à suivre peuvent être longues. Quand les circonstances d'un décès impliquent une enquête par un officier de police judiciaire (environ la moitié des cas), si celui-ci ne retrouve pas la famille, le bureau des entrées de l'hôpital procède également à une recherche. En dernier recours, la police administrative est sollicitée. C'est en effet la commune où a eu lieu du décès qui a autorité pour rechercher la famille pouvant assumer les funérailles, et à défaut, qui doit les prendre en charge. Lorsqu'aucune famille n'est retrouvée ou que celle-ci ne peut ou ne souhaite pas payer les obsèques, une date d'inhumation est décidée en fonction des disponibilités des équipes de la régie municipale. La décision finale peut être prise soudainement. Les délais sont alors très courts, ce qui nécessite un travail de préparation en amont afin d'être réactif, disponible et prêt pour organiser les funérailles.

Les perspectives

Le travail de cet atelier nécessite de la disponibilité et est chronophage pour les trois bénévoles qui l'anime aujourd'hui. Il serait nécessaire en 2019 de renforcer cette équipe et de former un ou deux bénévoles de plus.



IV - Organiser les funérailles en lien avec les proches et assurer la célébration de cérémonies religieuses ou laïques

Le groupe de bénévoles, investi dans l'organisation et l'accompagnement des funérailles, compte 9 « **maîtres de cérémonies** ». Une personne de l'équipe intervient en tant que **médiateur** : son rôle est de faciliter les rencontres entre les proches présents à cette occasion : famille, amis de la rue, proches, bénévoles et professionnels.

Les personnes décédées accompagnées par « Goutte de Vies », sont le plus souvent inhumées au cimetière de Cornebarrieu, en pleine terre au milieu des autres toulousains et non dans un carré indigent.

Dans la majorité des cas, les célébrations sont de rite laïc, c'est-à-dire sous forme de lecture de textes avec de la musique. Lorsque la confession d'une personne est connue, nous faisons appel à des personnes qualifiées. Certains membres du groupe peuvent célébrer le rite catholique. Nous menons en permanence une réflexion sur les rites et les symboles funéraires.

Au fil des années, nous avons réalisé un travail sur les célébrations de manière à harmoniser notre manière de faire et prendre en compte les dimensions suivantes :

- L'importance de prendre en compte si possible la nationalité du défunt : cela peut avoir des répercussions sur le choix des textes et la musique.
- Respecter les désirs des proches au mieux.
- Une nouvelle proposition, au moment de faire un geste d'adieu : écrire un mot, une phrase sur le cercueil. C'est un geste très apprécié.
- Nous avons maintenant non seulement un appareil audio mais aussi une bougie résistant au vent et à la pluie.

Les célébrations d'obsèques

En 2018, nous avons célébré 15 obsèques de personnes de la rue et 5 de personnes isolées dont une femme. Quatre funérailles ont été célébrées selon un rite chrétien, les autres (16) d'une manière laïque. Un homme a été inhumé hors du cimetière de Cornebarrieu. Trois hommes de la rue ont été incinérés.

Nous avons eu la joie de compter un membre de plus dans notre atelier qui s'est proposé comme maître de cérémonie.

Comme l'année dernière et l'année précédente, nous nous sommes retrouvés au début du mois d'octobre à la maison de Naubalette (GAF) pour déguster une paëlla cuisinée par Montserrat. Encore une fois ce fut un temps de convivialité et de plaisir.

Les réunions et rencontres en 2018

Au cours de l'année, nous avons eu 4 réunions dont celle du mois de mai où Thierry Marmet est venu pour nous permettre de parler de nos joies, nos difficultés et nos attentes à l'occasion des funérailles auxquelles nous participons.

Quelques questions soulevées

En 2018, nous avons été peu sollicités pour des obsèques de personnes isolées. Selon la responsable des Pompes Funèbres Municipales, il y aurait peu de décès cette année de personnes isolées.

L'été ayant été particulièrement chaud et les célébrations étant souvent à 14h, la question de pouvoir disposer d'un abri a été soulevée (ne serait-ce une toile installées sur quatre piquets). Une demande faite auprès des Pompes Funèbres Municipales est en attente de réponse.

Les liens avec le chœur KOKELIKO

Le Chœur a été créé, à partir de l'exemple de la chorale Nantaise « Au chœur de la rue » par Florence Bonicel. Il est formé d'une vingtaine de personnes dont deux tiers de bénéficiaires et un tiers de bénévoles. Il y a deux musiciennes dont Florence pour accompagner les chanteurs. Le chœur souhaite donner une priorité aux funérailles célébrées par Goutte de Vies.

La chorale a participé à deux funérailles et la collaboration entre le célébrant et le chœur a été très positive. Les personnes présentes lors de ces funérailles ont apprécié leur intervention. Elle permet la participation de quelques personnes de plus autour du cercueil et les chants apportent davantage de sérénité.

Le chœur intervient aussi pour des personnes isolées. Dans tous les cas, nous demandons l'accord des proches, s'il y en a, pour appeler Kokeliko.

Les perspectives

Une étudiante de l'ESAV, Marielle Duclos, nous a proposé de réaliser un documentaire sur les actions de Goutte de Vies. Si le CA a émis des réserves sur la difficulté de filmer nos actions, il a néanmoins donné son accord. A l'occasion de notre première réunion d'année 2019, Marielle est donc venue filmer. Elle est aussi intervenue lors de deux funérailles et récemment à l'occasion de l'embellissement des tombes. Elle devrait rendre son travail fin 2019, nous développerons la présentation de son travail dans le prochain rapport d'activité.

En fin d'année, à l'occasion de notre dernière réunion d'atelier, nous avons envisagé d'organiser un temps de recueillement pour les morts de la rue dans un lieu favorable dans Toulouse. Avec l'accord du CA, nous avons affiné le projet qui aura lieu le 25 septembre 2019, au Théâtre de verdure du Ramier, avec l'accord de Mr le maire de Toulouse. Le projet a pour but de permettre aux personnes de la rue et à ceux qui les accompagnent de se souvenir de leurs amis défunts. Ce sera un temps de lecture de textes et de musique.

V - Entretien des tombes de pleine terre des morts accompagnés et enterrés au cimetière suburbain de Toulouse

A la fin de l'année 2018, nous avons dénombré 250 tombes à entretenir au cimetière de Cornebarrieu.

Une première date pour l'embellissement des tombes avait été prise pour le mois d'avril. En raison du temps nous l'avons déplacée au 1^{er} juin, date de la fête des 10 ans de l'association.

Nous avons donc fait ce travail en début d'après-midi sous une forte chaleur.

Nous avons planté des thym-citron, planter des lavandes n'était plus possible à cette époque-là de l'année.

Les 10 ans de l'association ont accueilli tous les bénévoles, des professionnels du réseau. Mr Daniel Rougé, adjoint au maire en charge des politiques de solidarité et de l'action sociale et Mme Delmond, maire de quartier de Compans et des Amidonniers en charge des cimetières ont participé. La chorale Kokeliko a chanté après des lectures, des prises de parole et un concert de Jean-Luc AMESTOY accordéoniste toulousain accompagné de Gilles Carles son guitariste.



VI - Collecter et traiter des données permettant de dénombrer et caractériser les morts de la rue signalés à Goutte de Vies

Depuis 2008, Goutte de Vies accompagne les morts de la rue (ou anciennement de la rue) et effectue un recensement de ces décès. Pour le Collectif, il ne s'agit pas seulement de les dénombrer mais aussi de les qualifier en collectant des données caractérisant ces personnes et les conditions de leur mort.

Les informations collectées le sont sous le couvert du secret professionnel et ne sauraient être divulguées autrement que de manière anonyme. Les données recherchées et traitées par Goutte de Vies concernent l'identité, les circonstances et les causes du décès, le réseau familial et social, la trajectoire récente, la croyance de la personne, ses souhaits en matière de funérailles ...

Ces informations sont conservées dans un dossier confidentiel et servent à :

- Optimiser la recherche d'une éventuelle famille.
- Appréhender au mieux la trajectoire récente du défunt et ainsi adapter au mieux l'intervention de Goutte de Vies.
- Garder la mémoire de cet événement et la façon dont les choses se sont construites afin de permettre d'informer la famille si celle-ci se manifeste ultérieurement.

Nous les traitons également de manière statistique afin de participer à une meilleure connaissance des personnes de la rue et des conditions de leur décès et de diffuser ces données les caractérisant. Ainsi, chaque année, à partir des informations recueillies, nous dressons un « portrait » des morts de la rue.

Les données suivantes proviennent des décès dont le collectif a été informé entre 2009 et 2018, à Toulouse et ses environs. Le nombre total des décès survenus est supérieur : Goutte de Vies n'est pas toujours systématiquement mis au courant de décès survenus en dehors de la grande agglomération toulousaine, ni de décès de personnes dont la famille est d'emblée présente et engagée dans l'organisation des funérailles.

I - Caractérisation des décès signalés

28 décès signalés en 2018, une seule femme, un âge moyen en augmentation

Depuis 2008, chaque année, c'est entre 22 et 35 personnes de la rue (ou anciennement de la rue) dont le décès a été recensé par Goutte de Vies (à Toulouse et les environs), soit une moyenne de 26 personnes par an.

En 2018, ce sont 28 personnes dont le décès a été signalé à Goutte de vies.

Parmi celles-ci, on ne dénombre qu'une seule femme. Ce qui était également le cas l'année précédente. Les décès de femmes de la rue signalés sont rares.

La moyenne d'âge des personnes décédées en 2018 est de 56 ans. Alors que jusqu'en 2016, la moyenne oscillait autour de 50 ans (conformément aux données nationales), il est observé depuis ces deux dernières années, une nette augmentation de ce chiffre.

La répartition par âge montre que la moyenne est représentative du groupe d'âge le plus nombreux. En 2018, plus de la moitié des personnes de la rue décédées recensées avaient entre

55 et 64 ans (contre 39% en 2017 où la part des personnes de 65 ans et plus était plus importante). Les plus jeunes étant très peu nombreux.

Age des décès en 2017 et 2018

En années	2017	2018
Age moyen	58	56
Age minimum	36	27
Age maximum	79	71

Répartition des décès par tranches d'âge en 2018

	Effectifs	%
18/24 ans	0	0%
25/34 ans	1	4%
35/44 ans	3	11%
45/54 ans	6	21%
55/64 ans	15	54%
65 ans et plus	3	11%
	28	100%

Près de 60% des décès pendant l'été 2018

Le nombre de décès varie selon la saison. Depuis que Goutte de vies collecte des données, environ un tiers des décès survient en hiver, autant en été.

Fait remarquable en 2018, 57% (soit 16 sur 28) des décès recensés ont eu lieu pendant l'été. L'hiver ne représente que 14% des décès, soit la moitié par rapport à l'automne et le quart par rapport à l'été. Aucun n'a été signalé à Goutte de vies au printemps 2018.

Décès selon la saison en 2018

saison	Effectifs	%
hiver	4	14%
printemps	0	0%
été	16	57%
automne	8	29%
	28	100%

Pour être plus précis et robuste dans l'analyse, nous avons considéré, année par année, le mois de décès, puis cumulé les effectifs : décembre apparaît alors de manière récurrente comme étant les mois où les décès sont les plus nombreux, suivis par le mois d'août et mars.

Répartition des décès selon le mois

	2018	cumul
Janvier	2	25
Février	1	20
Mars	0	30
Avril	0	21
Mai	0	21
Juin	0	14
Juillet	3	22
Août	7	29
Septembre	6	26
Octobre	6	21
Novembre	2	17
Décembre	1	33
Total	28	279

Les résultats issus des données traitées par Goutte de vies vont en partie dans le sens de ce qui est constaté au niveau national sur des données cumulées de 2012 à 2016 : les mois de janvier et décembre connaissent un nombre élevé de décès –comme dans la population générale mais l’été est également marqué par ce phénomène.

Près de la moitié des personnes de la rue décède dans un établissement de soins et plus d’un tiers dans un domicile

Les personnes de la rue ne décèdent pas le plus souvent dans la rue, et selon nos données, c’est, au fil des années, le cas de moins en moins d’entre elles. En 2018, 3 décès sur les 22 recensés sont survenus dans la rue.

En 2018, 46% sont mortes dans un établissement de soins et 39% dans un domicile. Cette répartition est comparable à celle constatée en 2016 et 2017. Alors que les années précédentes, environ 40% des décès survenaient dans un établissement de soins, environ 20% des cas dans un domicile et autant à la rue.

Nos données sont assez proches des données nationales pour ce qui est des décès dans un lieu de soins (34,5% des morts recensés au niveau français). Elles diffèrent en revanche quant au pourcentage des personnes décédées « dans la rue » où le chiffre national est très au-delà des nôtres (41,3% des morts recensés). Différence qui peut s’expliquer en partie par une catégorisation plus large de l’enquête nationale qui considère les décès « dans des abris de fortune ou sur la voie publique ». On peut également émettre l’hypothèse que le travail en réseau entre les différents acteurs de secteur social et médical existant sur l’agglomération toulousaine contribue à ce que les personnes de la rue soient plus souvent hospitalisées lorsque leur état de santé le nécessite, voire quand leur fin de vie approche.

	effectifs	%
Etablissement de soins	13	46%
Rue (canal, Garonne, tente)	3	11%
Domicile (caravane, maison relais, CHRS, EHPAD)	11	39%
Autre (médiathèque)	1	4%
total	28	100%

L'annonce des décès : essentiellement par le réseau professionnel local, dans un délai très court

Chaque année, plus de la moitié des décès est signalée à Goutte de Vies par des professionnels (travailleurs sociaux, associations, lieux de soins, équipe mobile, ...).

Depuis 2016, ce sont au moins les deux tiers des décès qui ont été ainsi signalés par des professionnels. La tendance se confirme en 2018 (18 décès sur 22). Goutte de Vies est de plus en plus connue par un réseau de professionnels qui ont pris l'habitude de l'informer des décès des personnes de la rue. L'information pour les autres décès est venue de bénévoles, de proches, de la régie municipale des Pompes Funèbres et de la chambre funéraire du CHU.

Autre signe de la réactivité du réseau autour de Goutte de Vies : le délai d'annonce du décès tend à se raccourcir. Il est de plus en plus fréquent que le collectif soit informé du décès le jour même sinon le lendemain de sa survenue. En 2016, c'est le cas pour un tiers des décès. En 2017, ce sont 38% des décès qui ont été signalés à Goutte de Vies le jour même sinon le lendemain. En 2018, cette proportion passe à 42%. Autant sont signalés entre 2 et 7 jours après sa survenue. Et à l'opposé, les annonces de décès très tardives sont de plus en plus rares (elles correspondent souvent à des situations particulières qui expliquent ce délai). Ainsi, en 2018, seuls 2 décès ont été signalés deux mois plus tard.

délai annonce	effectifs	%
J	3	13%
J+1	7	29%
de J+2 à J+7	10	42%
au-delà	4	17%
	24	100%

2 – Caractérisation des actions réalisées

En 2018, Goutte de vies est intervenu pour 21 des 28 décès qui lui ont été signalés, soit dans 75% des situations.

Sur ces 21 situations, le collectif a mené des actions :

- **Concernant les funérailles dans 16 cas (76%)** ; seulement envoi de faire-parts dans 4 cas et de toute l'organisation dans les 12 autres cas (envoi de faire-parts, présence de bénévoles, maître de cérémonie, récit).
- **de recherche de la famille dans 9 cas (47%)**
- d'information et d'écoute auprès de la famille dans 6 cas (32%)
- d'information (et parfois d'écoute) auprès des professionnels dans 7 cas (ainsi que l'animation d'un groupe de parole) (33%)
- d'information auprès des amis de la rue dans 4 cas (21%)
- de suivi de la procédure dans 3 cas (16%).

Le contenu et la répartition des actions de Goutte de vies en 2018 est relativement comparable à 2017 où le collectif est intervenu dans 25 des 31 décès signalés soit 80% des situations.

Il avait mené des actions :

- concernant les funérailles dans 18 cas (72%)
- de recherche des familles (et parfois sur l'identité et/ou la trajectoire de vie) dans 16 cas (64%)
- d'information et d'écoute auprès de la famille dans 5 cas (20%)
- d'information (et parfois d'écoute) auprès des professionnels dans 9 cas (ainsi que l'animation d'un groupe de parole) (36%)
- d'information auprès des amis de la rue dans 4 cas (16%)
- de suivi de la procédure dans 5 cas (20%).

VII - Alerter et sensibiliser sur les problématiques des personnes de la rue et de leur mort prématurée au regard du reste de la population.

L'intérêt que nous portons à ces femmes et ces hommes ne prend pas racine dans leur mort mais dans leur vie. Leur disparition prématurée heurte notre condition d'humain et de citoyen. Leur espérance de vie, près de 30 ans en-dessous de la moyenne nationale ainsi que leur mort, souvent violente, nous choque. Si nous accompagnons ces morts, c'est aussi pour témoigner en quoi leurs conditions de vie les mènent à cette surmortalité. Il devient urgent de comprendre ce qui, dans notre société, peut produire de telles inégalités.

Nous souhaitons mettre en lumière une réalité concrète : la rue en fragilisant des femmes et des hommes tue prématurément. Toutes ces personnes ne décèdent pas dans la rue, mais elles y ont vécu une période de souffrance psychique et physique, d'isolement, de privation, d'inconfort moral ... Le bilan est lourd. Contrairement aux idées couramment proposées, ces personnes ne sont pas mortes de froid en hiver, Mars est aussi meurtrier que décembre. Les conditions de parcours de vie difficiles, de précarité extrême, l'insuffisance des lieux d'accueil et de réponses adaptées en sont la cause.

La compréhension et la dénonciation des mécanismes conduisant à cette mortalité prématurée viennent étayer notre détermination à soutenir toutes initiatives qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des personnes de la rue. Il s'agit pour nous de lutter contre ce qui les menace.

Les projets d'hébergement pour personnes de la rue vieillissantes dans lequel Goutte de Vies s'est engagée depuis plusieurs années, découle de ces constats et sujets de lutte.

C'est aussi dans ce rôle d'alerte que nous répondons régulièrement aux médias et aux demandes d'intervention qui nous sont faites.

A Toulouse, depuis des années, des expérimentations ont été menées, des dispositifs existent. Des équipes se battent au quotidien, inventent des stratégies, pour tenter d'enrayer ce phénomène. Mais les moyens proposés par l'Etat restent largement insuffisants : manque de places en hébergement d'urgence, manque de lieux adaptés aux plus précaires... Depuis des années, le tissu associatif dénonce régulièrement ces carences. Des avancées ont eu lieu : elles ne sont pas à la mesure de l'augmentation significative des besoins et il faut parfois se battre pour simplement conserver l'existant.

A travers les actions menées, le collectif est attentif à ne pas s'appropriier la parole des autres acteurs en lutte (FAS-ex FNARS, Collectif Inter-Association Toulouse, GPS ...) mais à relayer leurs prises de position et leurs tracts. Nous relayons les informations en laissant visible qui est signataire des textes diffusés.

Pour autant, le Collectif peut prendre position, et cela est régulièrement le cas, après validation des différents membres du CA et des associations membres en tant que personnes morales.

Rapport financier

En 2018, du 1er Janvier au 31 Décembre, l'Association « Goutte de vies » a dépensé pour un total de 2227,76 euros.

Elle a récolté en recettes un total de 1497,33 euros.

En fin d'année, on constate un résultat déficitaire de 730,43 euros.

Concernant les dépenses,

- * 548,24 euros d'achats: Papèterie, photocopies, achats alimentaires (collations)
- * 705,83 euros d'autres services : Achat téléphone et souscription forfait, timbres, frais de gestion de compte
- * 108,78 euros d'assurance annuelle
- * 864,91 euros de charges de personnel (Cachets et charges des musiciens pour la célébration des 10 ans de l'Association)

Concernant les recettes,

- * 435,00 euros d'adhésions
- * 1061,92 euros de dons
- * 0,41 euros de produits financiers (intérêts sur les parts Crédit Coopératif)

Comme l'exige la loi 1901, le résultat déficitaire 2018 est à affecter sur le budget 2019, soit 730,43 Euros. Il vient donc diminuer au 1er janvier 2019 nos fonds propres de fin 2018 qui s'élèvent à 6021,81 Euros.

Nous devons toujours rester vigilants par rapport à nos dépenses car la part la plus importante de nos recettes reste constituée par les dons. Ces derniers étant considérés comme « produits exceptionnels », nous ne sommes jamais assurés de la hauteur des montants des dons.

Les dons en numéraire en 2018 (1061,92 Euros) ont largement baissé par rapport à 2017 (3122,46 Euros).

A noter qu'une partie des dons est constituée d'abandon de remboursement de frais de transports pour un montant total de 231,92 Euros, inscrits également pour le même montant en dépenses en frais de déplacements. Ce qui n'a aucune incidence sur le résultat.

En ce qui concerne les adhésions, l'autre partie de nos recettes, elles ont très légèrement augmenté et sont passées de 407 euros en 2017 à 435 euros en 2018.

Il est aussi à noter que nos dépenses ont significativement augmenté; elles sont passées de 1 430,71 euros en 2017 à 2227,76 euros en 2018, liées directement aux frais engagés pour la célébration des 10 ans de l'Association.

Si on isole le montant de ces dépenses exceptionnelles (1080,90 euros), nos dépenses pour les charges courantes en 2018 (1146,86 euros) sont inférieures à celles de 2017 (1430,70 euros).

Au 31 Décembre 2018, le compte de l'Association est créditeur de 6 265,05 euros.